

**71<sup>e</sup> SÉANCE COMMUNE DU FORUM  
POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ  
ET DU CONSEIL PERMANENT**

1. Date : mercredi 14 novembre 2018

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 35

2. Président : Ambassadrice U. Funered (FCS) (Suède)  
Ambassadeur A. Azzoni (CP) (Italie)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DIALOGUE DE SÉCURITÉ : LE DIALOGUE  
STRUCTURÉ**

– *Rapport du Président du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré*

Présidente (FCS), Président (CP) (FSC-PC.DEL/32/18 Restr.), Président du Groupe de travail informel sur le dialogue structuré (Belgique), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/24/18), Suisse, États-Unis d'Amérique, Allemagne (annexe 1), Arménie, Pologne (FSC-PC.DEL/27/18 OSCE+), Royaume-Uni, Canada, Irlande, Espagne, France (FSC-PC.DEL/31/18 OSCE+), Azerbaïdjan (FSC-PC.DEL/25/18 OSCE+), Lettonie, Roumanie (annexe 2), Norvège, Fédération de Russie, Finlande (FSC-PC.DEL/26/18 Restr.), Italie (FSC-PC.DEL/33/18 Restr.), Turquie, Slovaquie, Géorgie, Ukraine (FSC-PC.DEL/30/18 OSCE+), Kazakhstan

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

*Exposé sur l'exercice militaire « Century of Victors 1918–2018 », mené en Serbie les 9 et 10 novembre 2018 : Serbie (annexe 3) (FSC-PC.DEL/29/18 OSCE+)*

4. Prochaine séance :

À annoncer



---

**71<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**  
Journal n° 58 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE**

L'Allemagne soutient sans réserve la déclaration de l'UE.

Je saisis cette occasion pour émettre quelques réflexions au nom de mon pays sur le débat que nous avons aujourd'hui. Nous remercions le Président belge du Groupe de travail informel (GTI) sur le Dialogue structuré de l'excellent document dans lequel il nous livre son point de vue sur la dernière réunion du GTI tenue le 25 octobre. Comme il s'agissait également de la dernière réunion du GTI prévue cette année, je profite de cette occasion pour vous remercier, Paul, et votre équipe, ainsi que le Secrétariat de l'OSCE, pour le remarquable travail accompli et la volonté dont vous avez fait preuve tout au long de cette année de faire avancer le Dialogue structuré.

Le document dans lequel le Président expose son point de vue, qui a été distribué plus tôt ce mois-ci, rend pleinement compte des principaux résultats de la discussion que nous avons eue le mois dernier. En complément de la déclaration de l'UE, à laquelle l'Allemagne souscrit sans réserve, je tiens à formuler des observations sur cinq points.

Premièrement, l'excellent résumé du professeur Heuser a montré quelle valeur ajoutée une contribution extérieure pouvait apporter au Dialogue structuré. Brève, concise et abordant les questions ayant trait au sujet, la contribution du professeur Heuser a ouvert la voie à une discussion très fructueuse et éclairée, enrichissant notre débat sans s'approprier aucunement notre travail ni influencer sur le principe fondamental selon lequel il est conduit par les États.

Deuxièmement, nous aimerions inviter nos estimés collègues à prendre en considération la suggestion, formulée dans le document dans lequel le Président livre son point de vue, consistant à œuvrer à l'élaboration d'un code de conduite fondé sur le consensus et contenant des principes directeurs pour la prévention et la gestion des incidents militaires, renforçant ainsi nos efforts dans le domaine de la réduction des risques. Nous recommanderions de s'engager dans une telle entreprise en élargissant l'horizon à des questions telles que l'alerte précoce, la politique de transparence et la gestion des incidents.

Troisièmement, nous soutenons la suggestion faite par le Président de convoquer de nouvelles sessions sur d'autres paramètres d'intention. Nous sommes en particulier en faveur des éléments d'action mentionnés, tels que :

- L'organisation d'une réunion au niveau des experts sur la vérifiabilité des aspects qualitatifs des systèmes d'armes et équipements d'importance majeure ;
- L'organisation d'une réunion au niveau des experts sur les technologies militaires modernes pertinentes pour la maîtrise des armes classiques ;
- L'organisation d'une réunion au niveau des experts sur la planification des exercices ; et
- L'organisation d'un séminaire intersessions sur les doctrines militaires au cours du premier semestre de 2019.

Quatrièmement, nous tenons à vous remercier, M. l'Ambassadeur Huynen, et le Centre de prévention des conflits, pour l'excellente présentation de l'outil iMARS lors de notre dernière réunion sur le Dialogue structuré. Nous sommes pleinement favorables à cet outil, qui vise à regrouper les données recueillies dans différents domaines sous un format plus accessible, en phase avec les progrès et les avancées que l'ère numérique nous ont apporté dans l'ensemble. Cet outil est à même de soutenir efficacement le FCS dans ses travaux sur le Document de Vienne mais aussi sur les ALPC et les stocks de munitions et il ne fait aucun doute que le Dialogue structuré pourra en tirer parti également.

Dernier point, mais non le moindre, nous souhaitons envisager la poursuite de nos discussions en 2019. Nous recommandons que les questions ci-après soient en particulier examinées dans le cadre du Dialogue de sécurité : réduction des risques, possibilités de mieux traiter les questions liées au respect des engagements et régler les différends, comme suggéré dans le document distribué en décembre 2017 (CIO.GAL/234/17 du 19 décembre 2017), et poursuite de l'approfondissement du dialogue entre militaires. À propos de ce dialogue, je tiens à porter à votre attention notre non-document distribué lors de la première réunion du GTI le 25 octobre (PC.DEL/1269/18 du 25 octobre 2018).

En vous remerciant à nouveau, Paul, je tiens à souligner que nous attendons avec beaucoup d'intérêt la présentation de votre rapport sur les travaux menés cette année dans le cadre du GTI sur le Dialogue structuré. Les documents dans lesquels vous livrez votre point de vue nous ont déjà apporté de nombreuses bonnes idées sur la façon de poursuivre nos travaux, ce qui me conforte dans l'espoir que nos ministres nous encourageront à poursuivre dans cette voie l'année prochaine.

Pensant déjà plus concrètement à la Réunion du Conseil ministériel à Milan, je souhaite à nos amis et collègues italiens bonne chance et plein succès, en particulier dans l'optique de parvenir à des résultats positifs dans la dimension politico-militaire de l'OSCE.

Je vous prie d'annexer la présente déclaration au journal de ce jour.



---

**71<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**

Journal n° 58 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA ROUMANIE**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Je prends la parole dans le cadre des paramètres établis par la déclaration de l'UE afin d'attirer l'attention sur quelques éléments importants. Nous approchons de la fin de la deuxième année d'exécution du mandat de Hambourg. Sous la présidence compétente de nos collègues allemands et belges respectivement, le Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré a examiné le large éventail de défis et de risques actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE. Le dialogue, ouvert et constructif, a porté sur des questions de sécurité « dures », ce qui est en soi un résultat remarquable compte du degré de méfiance qui existe aujourd'hui entre les États participants.

À la réunion du Conseil ministériel de Milan, ainsi que l'année prochaine, nous devons poursuivre le dialogue structuré et exploiter son potentiel pour parvenir à une meilleure compréhension de ces questions, grâce à la transparence, l'inclusivité et la participation des États. Nous devons également redoubler d'efforts pour inciter les capitales de toutes les régions de l'OSCE et de leurs délégations basées à Vienne à participer et contribuer de manière efficace. Enfin, nous devons déclarer fermement que l'adoption de positions tranchées et immuables ne favorisera pas la création d'une base solide commune permettant d'avancer.

Le mandat de Hambourg s'articule autour de deux axes principaux : le premier va de la mise en œuvre intégrale à la poursuite du développement des accords de maîtrise des armements, le second décrit l'interdépendance entre les mesures de confiance et de sécurité et la maîtrise des armes classiques, et le contexte politico-militaire plus large. Il s'agit d'un équilibre multidimensionnel délicat et chacun doit être conscient que faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre risque de saper l'ensemble du processus.

C'est pourquoi, la Roumanie estime qu'en 2019, le dialogue structuré devrait continuer de répondre à l'ensemble des préoccupations exprimées par tous les États participants au cours des deux dernières années, notamment les renforcements de capacités, les incidents et les exercices militaires, les conflits prolongés, la guerre hybride et le terrorisme. Personne ne doit se sentir exclu, ignoré ou oublié. Nous affirmons que le dialogue structuré est un projet phare de l'OSCE et espérons que les 57 États participants auront la

volonté de se l'approprier. Nous espérons également que des formats tels que le Comité de sécurité ou des institutions comme le Représentant pour la liberté des médias y contribueront, le cas échéant, et que le Secrétariat le soutiendra, comme cela lui a été demandé, sous la responsabilité du Président.

Deux ans plus tard, on peut légitimement se poser la question suivante : les États participants comprennent-ils mieux les enjeux actuels et futurs ainsi que les risques pour la sécurité ? Nous pensons qu'ils les comprennent mieux mais pas suffisamment pour servir de base solide commune pour avancer. Le mandat de Hambourg reste donc valable. C'est la raison pour laquelle la Roumanie estime qu'il ne serait vraiment pas opportun de restreindre le champ d'application du mandat. Il conviendrait peut-être de ne choisir qu'un seul des thèmes examinés au cours des deux dernières années pour simplifier l'agenda 2019 et l'adapter au goût de quelques-uns, mais une telle décision viendrait malheureusement à l'encontre de notre engagement commun de maintenir le dialogue structuré ouvert et significatif.

Je tiens à réaffirmer au Président en exercice et au Président du FCS que la Roumanie continue de veiller à ce que le dialogue structuré avance dans la bonne direction et sur les bases solides définies par le mandat de Hambourg.



---

**71<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**  
Journal n° 58 du FCS et du CP, point 2 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SERBIE**

Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

À titre de mesure volontaire de transparence sur des activités militaires non notifiables aux termes des dispositions du Document de Vienne 2011, nous aimerions ce jour informer les délégations sur l'exercice qui s'est déroulé en République de Serbie du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2018.

À l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et en commémoration de la victoire, conformément à la décision du Président de la République de Serbie, sur recommandation du Ministre de la défense et sur ordre du Chef d'état-major général, le commandement de l'Armée de terre a été chargé, conjointement avec l'Armée de l'air et la Défense anti-aérienne, de préparer, d'organiser et de conduire un exercice réel conjoint à plusieurs niveaux sur les plans opérationnel et tactique, sur le thème « Préparation et engagement des Forces armées serbes ». L'exercice avait pour nom « Century of Victors 1918–2018 ».

La République de Serbie voulait commémorer de manière appropriée le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale ainsi que sa victoire dans cette guerre et, en même temps, faire preuve d'ouverture et de transparence avec un exercice qui se devait de n'être en aucune manière menaçant. C'est la raison pour laquelle, conformément au Document de Vienne, la République de Serbie a volontairement donné notification préalable de cet exercice en soumettant un formulaire F25 et a lancé des invitations pour cet événement en soumettant un formulaire F22 le 31 octobre 2018.

Du fait du délai très court entre la décision et le commencement de l'exercice, nos formulaires F25 et F22 ont été transmis au tout dernier moment.

Parallèlement à l'invitation d'observateurs des États participants de l'OSCE, conformément à l'accord bilatéral, nous avons aussi invité des représentants de la République populaire de Chine.

Nous avons accueilli 13 observateurs des États participants de l'OSCE et deux invités de la République populaire de Chine.

Ils ont eu l'occasion de visiter deux zones d'entraînement, de suivre les activités de préparation et d'exécution de l'exercice et aussi de participer à la journée réservée aux visiteurs officiels.

L'objet de l'exercice était de démontrer la détermination, les aptitudes et la force de tir de l'armée serbe ainsi que sa capacité à répondre aux défis, aux risques et aux menaces à la sécurité de la République de Serbie.

L'exercice a été conduit en trois phases.

1. Phase de préparation du 1<sup>er</sup> au 7 novembre 2018 : rassemblement des forces de leurs points de stationnement en temps de paix à la zone d'exercice, entraînement aux activités tactiques et au tir.
2. Phase d'exécution du 8 au 10 novembre 2018 : exécution de l'exercice tactique réel conjoint à niveaux multiples, conformément aux scénarios et aux environnements opérationnels assignés. La journée réservée aux visiteurs officiels était le 10 novembre 2018.
3. Phase de désengagement du 11 au 15 novembre 2018 : désengagement des forces conformément au plan de désengagement et de retour aux points de stationnement en temps de paix.

L'exercice s'est déroulé dans dix zones différentes, des objectifs tactiques différents ayant été définis pour chacune de ces zones.

Dans quatre zones, l'Armée de l'air et la Défense anti-aérienne ont effectué, en coopération avec d'autres forces de défense, des opérations visant à établir et contrôler la souveraineté de l'espace aérien, offrir un appui aérien rapproché et créer des conditions permettant aux forces armées de conduire des opérations offensives et des opérations anti-terroristes.

L'exercice, mené sous l'autorité du commandant de l'armée, a fait intervenir plus de 7 700 militaires et plus de 600 systèmes d'armes et équipements principaux, y compris de nouveaux types de systèmes d'armes d'importance majeure qui sont en cours d'expérimentation, ainsi que 100 chars de combat en signe de commémoration du centenaire.

La conclusion majeure que l'on peut tirer de cet exercice est, d'une part, que le Document de Vienne est vivant et qu'il fonctionne et, d'autre part, qu'il est de l'intérêt des États participants de l'OSCE de veiller à bien l'appliquer pour qu'il reste adapté à l'objectif visé à l'avenir.

La République de Serbie tient à remercier les États participants de l'OSCE qui ont envoyé des observateurs pour l'exercice « Century of Victors 1918–2018 ».

Je vous remercie de votre attention et je demande que cette déclaration soit jointe au journal de ce jour.

Merci, Madame la Présidente.